

1. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Se reporter à la recommandation générale d'utilisation 411-15629.

L'opérateur insère le contact manuellement dans l'alvéole. Un «clic» l'informe du verrouillage du contact. Par sécurité l'opérateur exerce une traction sur le fil pour s'assurer que le contact est bien encliqueté.

2. DÉFINITION DES DÉFAUTS POTENTIELS

2.1. Mauvais ADRESSAGE du contact dans le(s) boîtier(s)

Le contact est correctement inséré et encliqueté mais pas dans la bonne alvéole.

2.2. Erreur D'ASSOCIATION

Tentative d'insertion d'un clip dans un boîtier porte-languettes

2.3. Absence D'ENCLIQUETAGE

Le contact n'est pas verrouillé dans le boîtier.

2.4. Défauts de VERROU SECONDAIRE

Le volet n'est pas correctement fermé.

3. CONTRÔLE ET MOYENS PRÉCONISÉS

3.1. Adressage

Contrôle = continuité électrique (voir spécification paragraphe 4).

Se reporter aux spécifications d'interface, plan 411-15631, page 3.

3.2. Erreur d'association

Détection visuelle évidente.

Détection par contrôle électrique.

3.3. Encliquetage

Si un ou plusieurs contacts sont mal encliquetés, impossibilité de fermer le volet.

3.4. Orientation

L'orientation à 90° du contact est impossible, impossibilité de fermer le volet de double verrouillage.

3.5. Verrou secondaire (volet non fermé)

Détection visuelle évidente.

Fermeture manuelle : il est possible de contrôler l'encliquetage en faisant passer le connecteur dans un gabarit (voir cote d'encombrement des volets fermés sur plan 411-15631 page 3). Pour la fermeture des volets voir paragraphe 8.3.2.1 de la "Recommandation générale d'utilisation" 411-15629.

Fermeture automatique : détection au niveau de la course ou de l'effort.

Voir paragraphe 8.3.2.2 de la "Recommandation générale d'utilisation" 411-15629.

4. SPÉCIFICATION DE CONTRÔLE ÉLECTRIQUE

4.1. Forme des touches de test

Les formes des touches de test sont spécifiées sur le plan 411-15631 page 3.

4.2. Effort nécessaire au contact électrique

Effort maxi sur la languette : 1.4 N.

5. INTERFACE DU MOYEN DE CONTRÔLE

Le moyen de contrôle est conçu de façon à accepter les portes-languettes réf: x-953893-x.

Les surfaces de maintien du porte-languettes sur le moyen de contrôle sont définies sur le plan 411-15631 page 3.

6. SOMMAIRE DE REVISION

EC ER00-8464-00.

